

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 8 JUNI 2022

Ouverture : 19h30

Local : Salle polyvalente

Présence : 14 personnes dont 7 bourgeois

Présidence de M. Christian Roth, Président.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants à l'Assemblée.

Ordre du jour de la séance :

1. Protocole de l'Assemblée Bourgeoisiale du 15 décembre 2021
2. Lecture des comptes 2021
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes bourgeoisiaux 2021
5. Décharge aux organes responsables
6. Divers

1. PROTOCOLE DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 15 DÉCEMBRE 2021 :

Le Président informe que le protocole est à disposition des citoyens au bureau communal et sur le site de la Commune, de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire à moins que les membres présents ne souhaitent le contraire.

Soumis au vote, le procès-verbal est approuvé tel que présenté.

2. LECTURE DES COMPTES 2021 :

Le Président commente les comptes de fonctionnement, soit :

		<u>Charges</u>	<u>Revenus</u>
0.	Administration générale	14'359.20	10'558.15
8.	Alpages	39'955.80	19'882.50
8.	Forêts	13'509.55	-
9.	Immeubles	1'894.90	47'342.95
	Excédent (bénéfice)	8'064.15	
	TOTAL	94'600.00	77'783.60

Amortissements patrimoine administratif :

24'136.80

Il relève que le bénéfice de l'exercice 2021 résulte essentiellement des redevances versées par Téléverbier SA (Fr. 25'000.00) pour l'utilisation du domaine bourgeoisial, de la prise en charge par la Commune des frais liés à l'entretien des forêts de protection ainsi que de la location des sources (Fr. 20'000.00).

S'agissant des investissements, seul un montant relatif au projet « prairies sèches » a été engagé sur l'exercice 2021.

3. RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION :

M. Daniel Murisier, de la Fiduciaire Dini & Associés SA, donne lecture du rapport de l'organe de révision relatif aux comptes 2021 et recommande de les approuver.

4. APPROBATION DES COMPTES BOURGEOISIAUX 2021 :

Aucune question n'étant posée, le Président soumet les comptes à l'approbation de l'Assemblée Bourgeoisiale, laquelle les adopte à l'unanimité.

5. DÉCHARGE AUX ORGANES RESPONSABLES :

Les comptes 2021 ayant été acceptés par l'Assemblée Bourgeoisiale, celle-ci donne décharge aux organes responsables.

6. DIVERS :

La discussion est ensuite ouverte et les questions ou remarques suivantes sont formulées à l'attention du Conseil bourgeoisial afin de :

- savoir si la Bourgeoisie de Saxon est touchée par les différends qui opposent la Bourgeoisie de Riddes et les exploitants de leurs alpages ; éléments qui ne touchent pas la Bourgeoisie de Saxon qui est toujours sous contrat avec la famille Rochat ;
- connaître les éventuelles nouvelles demandes d'agrégation de bourgeois qui auraient été déposées ; aucune nouvelle demande n'a été adressée depuis la dernière Assemblée bourgeoisiale.

Plus aucune question n'étant posée et après avoir donné quelques brèves indications au sujet de la planification de Téléverbier SA, le Président clôt la séance à 19h50 en remerciant les participants de leur présence et en les invitant à participer à l'Assemblée primaire qui débutera à 20h00.

Le Président :

Christian Roth

Le Secrétaire :

Loïc Blardone